

Compte-rendu du Conseil Municipal de Brens du 001/03/2022 – Mairie de Brens

Présents : Roger Patermo (RP), Francis Frati (FF), Régine Novel (NR), Laure Picchiottino (LP), Georges Delahaye (GD), Christian Chenavier(CC), Roland Piot(PR), , Catherine Martin(CM), Nadine Lagrange Van Gele(NVG),. Grégory Prevost (GP), Norbert Aubrun (NA), Céline Perin-Guicherd (CPG), Sandrine Lachize-Piccino (SLP)

Excusée : Mme Gayraud

Pouvoir de Mme Gayraud à Mme Lachize-Piccino

Conseil municipal enregistré en audio.

Secrétaire officielle : Laure Picchiottino

Préambule

Documents envoyés au préalable à tous les conseillers :

Les projets de délibération, les pages de vue d'ensemble du compte administratif 2021, le plan du projet photovoltaïque CNR du barrage à la zone de loisirs, les données techniques sur les projets d'équipement photovoltaïque des toits des bâtiments communaux.

RP explique les difficultés rencontrées cette année pour la validation des comptes de l'exercice 2021 :

Changement de logiciel de gestion de la Mairie, passage chez Berger Levraut en novembre. Transfert de tous les historiques. Reprise de toute la comptabilité. La trésorerie de Belley a partiellement fermé, transfert de la comptabilité à Oyonnax. La Trésorerie de Belley n'a pas transmis tous les emprunts à saisir. Les écritures comptables n'ont pas été faites, mais les prélèvements effectués. Oyonnax n'a pas encore validé les comptes eau et assainissement. Donc les délibérations sur eau et assainissement sont reportées.

Des remarques ont été formulées sur le projet de tarification de garderie post cantine, jugé trop élevé, à discuter entre nous tous.

Concernant les dépenses : Tout est à disposition des administrés à la Mairie aux heures d'ouverture du public, il suffit de prévenir le secrétaire au moins la veille.

Agenda : 4 ou 5 avril ou bien 11 ou 12 avril :

Vote du Budget 2022 et subventions. Attribution du marché de sécurisation de voirie. Arrêt du projet de PLU.

Vote des comptes de résultats de l'eau et assainissement. Vote des budgets Eau et Assainissement.

Ordre du jour

Délibération 1 : Vote du compte administratif Budget général

Explications de Francis Frati sur le budget général.

Les résultats 2021 sont bons. Malgré les heures covid et la création du 2^e service cantine, les dépenses de personnel restent maîtrisées. Vu le nombre des élèves on va garder le dispositif de 2^e service à la cantine pour le bien-être des enfants et du personnel. Un besoin en personnel est donc nécessaire pour soulager la cantine; parfois, le secrétaire de Mairie va aider le service alors qu'il est déjà débordé à la Mairie. La création d'un mi-temps est envisagée à la rentrée pour soulager tant le secrétariat que le personnel de la cantine.

Le préau et l'enceinte des bâtiments techniques sont les gros travaux de 2021.

Mise en place de caméras pour surveiller le city stade et les bâtiments techniques. Les caméras seront opérationnelles dès la mise en place des panneaux. Les gendarmes ont agi le 20 février ; saisie de mobylettes. La verbalisation pour les dépôts sauvages sera aussi possible grâce aux caméras.

Le centre de vaccination libère la salle le 19 mars. Le Secours Populaire le 30 mars, « Côté ferme » pourrait prêter leur ancien local

GD veut savoir si les heures covid sont subventionnées par la région.

RP : Nous restons en attente de précisions de la Préfecture ou de l'association des Maires à ce sujet.

Adoptée par 11 voix pour et 3 abstentions

Délibération 2 : Reportée

Délibération 3 : Reportée

Délibération 4 : Approbation du Compte de Gestion du budget Général 2021.

Adoptée par 11 voix pour et 3 abstentions

Délibération 5 : reportée faute de réponse parvenue à temps.

Délibération 6 : Autorisation de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics.

Projet non subventionnable car revente totale. Autoconsommation pas rentable car on ne stocke pas. Production maximale en été et pas utilisable en hiver. Il s'agit avant tout d'un désir écologique avant l'économie. En attente des indications d'ENEDIS sur le coût des raccordements au réseau et le prix de rachat du Kwh produit.

La centrale villageoise avait été contactée l'année dernière pour les panneaux photovoltaïques mais elle n'a pas donné suite par manque de temps à court terme.

GD demande si l'analyse des supports a été réalisée.

RP explique que oui Pas de souci pour l'école, et pour les bâtiments techniques. La charpente métallique a été validée par une entreprise spécialisée.

Vote majorité absolue

Délibération 7 : Projet photovoltaïque – CNR

Un bureau de Lyon de la CNR s'occupe, suite à des volontés politiques, de recenser toutes ses zones pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques. Ils étudient la zone du barrage jusqu' à 30 m des bâtiments techniques. La CNR veut louer les 30 m avant les bâtiments pour y installer des panneaux. La CNR va lancer l'étude de faisabilité technique et environnementale du projet photovoltaïque sur la commune (bail de 3 ans renouvelable 3ans).

NA il y aura donc des panneaux en plus ?

RP C'est un projet différent de celui de petit Brens. La CNR demande d'utiliser la partie nord des bâtiments techniques. Avec l'argent de la location on peut aménager l'autre partie en espace vert.

NA : Pourquoi garder le projet du petit Brens ?

RP Ce projet est antérieur. L'étude des bâtiments techniques est toute récente. C'est un nouveau projet CNR. Le premier projet est maintenu conformément aux objectifs du PADD approuvés lors des délibérations votées dans le cadre de la révision du PLU.

SLP combien de surface ?

RP : Environ 8000 m carrés pour Brens à louer au niveau des bâtiments techniques. La CNR émet des réserves sur la réalisation du projet de petit Brens car la surface est petite pour avoir l'aval de la commission de régulation de l'énergie qui permet d'avoir des tarifs de revente avantageux de l'électricité.

Vote majorité absolue

Délibération 8 Adhésion au groupement de commandes d'audits énergétiques porté par le SIEA

Groupement de commande sur les études de déperdition énergétique des anciens bâtiments. Pris en charge par le SIEA.

RP : La vieille chaudière à fuel de l'école a 20 ans (2004). En avril il devrait sortir des nouvelles chaudières au biofuel. Cela nous permettra de ne pas tout changer. Le prix du biofuel n'est pas fixé. Etude à suivre. Prévoir le changement de la Pompe à chaleur de la maternelle qui vieillit mal.

NA : Peut-il y avoir des travaux à faire suite au diagnostic ?

RP C'est possible. Les apparts seront à nouveau diagnostiqués sous peu car il y a de nouvelles normes avant mise en location. Le prix de location ne sera pas excessif.

Vote majorité absolue.

Délibération 9 tarifs des services cantine

Pour essayer de dissuader les familles qui pourraient garder leurs enfants à la maison. Proposition d'instaurer un tarif spécifique de garderie en plus du ticket de repas.

Les 1,50 € sont jugés un peu élevés pour certains ? Qu'en pensez-vous tous,

SLP : pour les familles qui n'abusent pas cela fait cher.

NA : peut-on prioriser ?

CPG : Le service de cantine est obligatoire seulement au collège et au lycée. A Belley, durant le COVID on a demandé une attestation de l'employeur.

NA : peut-on vérifier les parents qui dérogent au règlement ?

RP : L'objectif étant de dissuader le peu de personnes qui abusent de ce service aux capacités limitées et aussi pour que les parents se rendent compte de la difficulté d'organiser ces services, en temps, en heures et en coût.

NVL : Peut-on vérifier si les parents travaillent ?

RP certaines familles ne renseignent pas tous lors des inscriptions. Les familles concernées ont été contactées.

RP propose 0,50 € pour la garderie. Le prix du repas reste inchangé.

Le repas varie selon les communes par exemple 4,80 à Virignin

Ok pour 0,50 sans augmentation du prix du repas jusqu'à la fin du mandat.

Adoptée par 3 voix contre et 11 pour.

Délibération 10 : Vente de parcelle de voirie au droit de la maison de Mme Vannaire.

Vente à Mme Vannaire pour 600 euros 16 m2. Il s'agit d'une régularisation d'un alignement de voirie déjà ancien.

Adoptée

Délibération 11 : Révision du RIFSEEP

Prime des agents. Demande d'un agent qui perdait beaucoup au niveau des allocations. Respect de la parole donnée par l'ancienne municipalité.

SLP : délibération pour le déneigement communal ?

RP : On a renoncé à mettre à disposition de la commune de Peyrieu un agent. Un accord de principe avait été donné à leur demande mais dans la réalité on arrive à peine à entretenir notre domaine, donc guère possible de prêter un agent.

Adoptée

Délibération 12 : Autorisation donnée au Maire et aux 3 Adjointes, pour signer au nom et pour le compte de la commune lors de la passation des actes authentiques passés en la forme administrative.

Adoptée

Délibération 13 : Convention pour le système Alerte Général Bip

Réactualisation de la convention demandée par le SDISS.

Système d'alerte uniformisé sur tout le département

SLP : il n'y a plus 13 pompiers ?

Olivier On se base sur ce que le SDISS nous a envoyé.

RP A vérifier. Il y a 4 recrutements en cours.

GD signale que les bips sont attribués à des pompiers opérationnels. Si c'est une nouvelle recrue le BIP est fourni par le SDISS.

RP Le secrétaire demandera des précisions au SDIS.

Vote majorité absolue

L'ordre du jour est terminé.

Informations diverses

Une info de RP concernant les mutuelles prévoyance santé du personnel. On a jusqu'en décembre 2024. Cela engendrera un chiffrage sur le budget de l'ordre de 8 à 10 000 €.

La création d'un marquage piétonnier entre l'école et le passage à niveau de l'ancienne gare est prévu avant l'été.

Une nouvelle étude sur les flux routiers entre Belley, Virignin, Brens et Peyrieu est en discussion. Des crédits sont prévus par le département pour l'élargissement du Pont de Furans et les discussions se poursuivent sur les projets de déviation sud et nord de Peyrieu. En conséquence, Le Maire de Brens a demandé au Département le renforcement de la zone 30 de l'ancienne gare et l'aménagement du carrefour entre la route de l'Echet et la RD24a en direction de Peyrieu.

Le Maire a aussi suggéré au Département d'étudier un chemin sécurisé entre le pont de Brens et l'entrée de Virignin côté Actipole pour les piétons et les cyclistes.

FF : Validation par la région, pour certains trajets, d'utiliser les bus scolaires par les particuliers.

Transport par car de Belley à Culoz normalement juin 2022.

SIEA fin des travaux de la fibre 31 mai 2022 sur la commune. En septembre les opérateurs devraient proposer la fibre.

SLP Serait-il possible de mettre à la voie romaine et petit Brens un miroir ?

CC On y a pensé. Mais on est en dehors de l'agglomération donc c'est interdit, de plus la sortie de la voie romaine se situe sur la commune de Belley.

La minorité signale que suite à la modification de leur article dans le bulletin municipal, elle rendra public le texte original.

Travaux du lagunage au Petit-Brens sur le sas d'entrée. Christian apporte quelques précisions.

GD signale que le piège à cailloux est plein-près de la voie romaine.

CC précise que Guy l'a vidé ce matin.

Clôture à 19h46